



BULLETIN DE RE-ADHESION

Nom : Prénom :

Attestation (uniquement si vous ne fournissez pas de certificat médical)

J'atteste sur l'honneur :

- Avoir fourni au club un certificat médical il y a moins de trois ans.
- Avoir renseigné le questionnaire de santé (QS-SPORT Cerfa N°15699*01) disponible sur le site du club (www.asl91escalade.fr) et avoir répondu par la négative à toutes les rubriques du questionnaire de santé .

Je reconnais expressément que les réponses apportées relèvent de ma responsabilité exclusive.

J'ai bien noté qu'en cas de pratique de l'alpinisme au dessus de 2500 mètres d'altitude, je dois fournir un certificat médical chaque année pour que ma licence couvre cette activité.

Fait àle

Pour dire et valoir ce que de droit.

Signature du-de la licencié-e (ou de son-sa- représentant-e légal-e pour le-s mineur-e-s) :

Adhésion saison 2020 - 2021

Certificat médical: oui non

Chèque* à l'ordre de l'ASL montagne/escalade

Montants : Adulte : 55 € Jeune (15 à 18 ans) : 40 € Jeune (19 à 25 ans) : 45 €
 Enfant : 30 € ou 40 € (40€ pour le prêt d'un baudrier enfant lors des séances, 30€ si il en possède déjà un)
 Licence saisonnière (valable 4 mois) : 30 €

Enveloppe **timbrée** avec **nom/adresse** si la licence doit être envoyée par courrier (sinon remise en main propre).

Demande d'attestation pour subvention C.E. : oui non

Dossier complet à remettre en main propre au gymnase ou envoyer à :
Mme Annick TAUZIN – 23 rue Jean Renoir, 91700 Ste-Geneviève-des-Bois

En cas de changement d'adresse, mail, téléphone, etc depuis l'année dernière, merci de le préciser ici.